

Groupe national loup, janvier 2008

Le Groupe National Loup s'est réuni le 30 janvier 2008.

A vrai dire, il ne s'est pas passé grand chose.

Il s'agissait surtout de faire le bilan des travaux des groupes techniques qui s'étaient réunis à Lyon en décembre et janvier sur la "gestion" et le pastoralisme. La quasi totalité des membres du groupe national avaient assisté aux groupes techniques.

Cela a au moins eu le mérite de résumer ces travaux pour les deux inspecteurs généraux qui étaient présents : Mme Guth pour le MEDAD et Mr Bracque pour le MAPAR sont les inspecteurs qui doivent pour début mars remettre un rapport sur la façon dont le plan loup 2004-2008 a été exécuté, sur la situation actuelle et sur les pistes pour l'avenir.

Ils connaissent tous deux très bien le dossier, puisque Mme Guth était directrice du parc du Mercantour quand le loup est revenu en 1992, qu'elle a par la suite été DNP (Direction de la Nature et des Paysages), et que Pierre Bracque est l'auteur d'un rapport sur la cohabitation entre l'élevage et le loup (1998).

Il ne faut pas attendre de grandes surprises de leur rapport car le groupe national existe, fonctionne et toutes les idées ou suggestions possibles ont été émises et discutées par les partenaires.

A part cela, le groupe national n'a rien dit de nouveau. On a lu les propositions émises par les préfets qui se résument à "tirer sans contrainte", ce qui ne nous poussera pas à faire confiance au système décentralisé ! La DNP a clairement dit (à l'APCA, Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture, qui revenait sur cette affaire) que l'hypothèse d'une modification de la convention de Berne, de la directive et de la loi française était enterrée. En bref, le loup restera protégé.

Un avant projet de plan sera ensuite adressé aux partenaires par la DNP. Il sera examiné en groupe loup dans la deuxième quinzaine de mars, en CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) et adopté par les ministres avant la fin avril.